

### Eglise Saint-Heray à la Mothe-Saint-Heray (MH n°40)

Cette église, implantée au centre du bourg, fut achevée en 1498. Incendiée par la suite, elle fut restaurée moins d'un siècle après sa construction. A l'exception de la flèche, l'église est partiellement classée. Son classement et sa reconnaissance locale expliquent l'enjeu **modéré** dont elle est l'objet.

L'église est implantée en cœur de bourg et la trame bâtie dense filtre toute visibilité sur la ZIP. Comme le montre la photo ci-contre, le relief associé au tissu urbain empêche également toute perception possible de la ZIP depuis la RD5 (Route de Pamroux). Depuis la rue du Barabas, en arrivant à la Mothe-Saint-Heray par le nord-est (nord du périmètre de protection), une covisibilité très furtive est possible entre la ZIP et le clocher de l'église. Aucune autre covisibilité n'est recensée depuis le reste de la ville étant donné la végétation et les masques bâtis. *La sensibilité est très faible.*

### Abbaye Saint-Maixent à Saint-Maixent-l'École (MH n°87)

Au V<sup>ème</sup> siècle, au cœur de Saint-Maixent-l'École, un monastère fut créé et deviendra par la suite une abbaye avec église abbatiale. L'abbaye a été dévastée au fil des siècles par les incendies et les guerres de religion avant d'être reconstruite dans un style gothique. La flèche est édifée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'abbaye est désormais un monument historique classé et bénéficie d'une reconnaissance importante. *L'enjeu est modéré.*

Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'École, sur une pente de la vallée de la Sèvre niortaise dirigée vers le sud, la trame bâtie occulte les visibilités sur la ZIP. L'abbaye est intégrée au tissu bâti et à proximité, il n'y a pas de visibilité possible vers la ZIP. Hors du périmètre de protection, depuis la D24, avant d'atteindre les premières habitations de Saint-Maixent-l'École, la route surplombe la silhouette de la ville et une covisibilité très discrète apparaît entre la ZIP et le clocher de l'abbaye (cf. photo 20). *La sensibilité est très faible.*



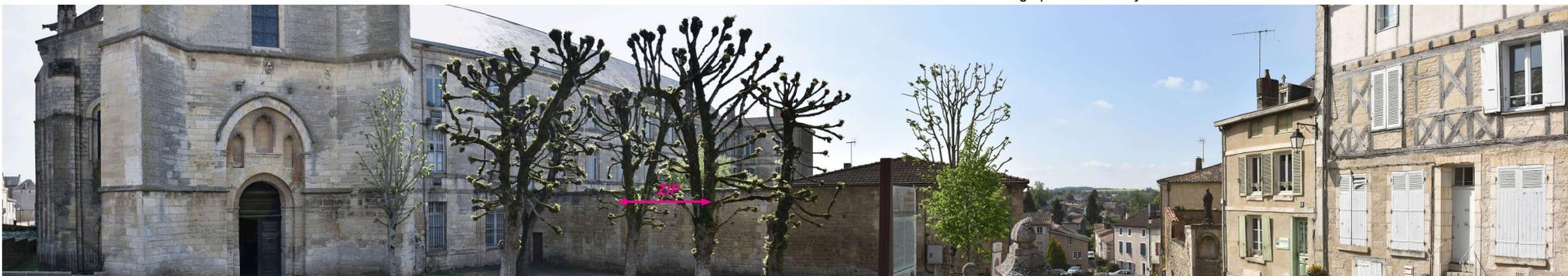
Photographie 31 : La flèche de l'église Saint-Heray émerge au-dessus de la silhouette urbaine de la Mothe-Saint-Heray



Photographie 34 : Depuis la rue du Barabas à la Mothe-Saint-Heray, covisibilité furtive avec la flèche de l'église



Photographie 32 : Abbaye Saint-Maixent à Saint-Maixent-l'École



Photographie 33 : Aucune visibilité possible depuis le parvis de l'abbaye à Saint-Maixent-l'École.

Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée								
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en km	Sensibilité
13	79	Chenay	Logis de Brieuil	Inscrit	Faible	Situé en bordure d'un méandre de la Sèvre Niortaise, le logis est implanté dans un contexte boisé. Les visibilitées vers la ZIP sont limitées par le relief d'un versant passant par l'est et le sud du hameau Brieuil (au niveau de la Garenne de Brieuil et du Vigneau).	7,8	Nulle
14	79	Vançais	Temple protestant	Inscrit	Faible	Le temple se démarque peu en terme de hauteur du bâti du bourg. Il est situé dans l'axe de la rue du marronnier orientée vers la ZIP. Cependant la végétation filtre les visibilitées vers la ZIP. Très faible visibilité depuis le sud du périmètre de protection.	8,1	Nulle
15	79	Vançais	Eglise Saint-Martin	Classé	Faible	Le clocher de l'église se démarque du restant du bâti mais la ZIP est masquée par la végétation (il n'y a pas de covisibilité). Depuis le pied du monument, la trame bâtie et la végétation empêchent les visibilitées vers la ZIP. Visibilité très partielle depuis le sud du périmètre de protection.	8,2	Nulle
20	79	Saint-Génard	Eglise Saint-Génard	Classé	Faible	Localisée à l'écart de l'urbanisation, le long de la D44, le contexte boisé autour de l'église filtre davantage les visibilitées déjà limitées par le relief. Depuis la limite nord du périmètre de protection, la ZIP apparaît dans l'axe de la route, sans covisibilité possible.	8,9	Nulle
22	79	Messé	Donjon	Inscrit	Faible	Le donjon est inscrit au sein du bourg, les visibilitées vers la ZIP sont masquées par le contexte bâti. En poursuivant la route qui borde le donjon, vers l'ouest, une fois le périmètre de protection dépassé, le paysage s'ouvre sur des prairies, et la position légèrement en surplomb permet des visibilitées partielles sur la ZIP.	9,4	Nulle
23	79	Beaussais-Vitré	Temple protestant	Partiellement classé	Faible	Un peu en retrait de la D10, et localisé en cœur de hameau, les visibilitées depuis le temple sont arrêtées par la végétation et le léger relief au sud de la route de la Mothe.	9,6	Nulle
24	79	Exoudun	Dolmen	Classé	Faible	Situé au nord du bourg d'Exoudun, dans une parcelle privée, le tissu bâti masque les visibilitées. Il n'y a pas de covisibilité possible.	10,2	Nulle
25	79	Exoudun	Logis de Boissec	Partiellement inscrit	Faible	Le tissu bâti masque les visibilitées depuis le pied du monument protégé. Covisibilité possible depuis la rue des Granges, davantage en hauteur.	10,3	Très faible
26	79	Saint-Génard	Château des Ouches	Partiellement inscrit	Faible	Le château est inséré dans un écrin boisé, à proximité de la Légère. La végétation arborée et le léger relief empêchent toute visibilité et covisibilité.	10,4	Nulle
27	79	Alloinay	Eglise Saint-Pierre de Loizé	Inscrit	Faible	Insérée au centre du bourg, le tissu bâti masque les visibilitées. Pas de covisibilité possible étant donné la masse végétale dense autour du bourg.	10,5	Nulle
28	79	Melleran	Eglise Notre-Dame	Classé	Modéré	L'église est implantée au cœur du bourg, au sein du tissu bâti. Le léger relief et le contexte végétalisé empêchent les visibilitées. Aucune visibilité recensée depuis le périmètre de protection.	10,6	Nulle
29	79	Saint-Martin-lés-Melle	Château de Gagemont	Partiellement inscrit	Faible	Implanté dans un contexte boisé, dans un point bas en bordure de l'Argentière, l'encaissement et les boisements empêchent les visibilitées. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	10,6	Nulle
30	79	Tillou	Eglise Saint-Sulpice	Inscrit	Faible	Implantée au sein du bourg, le long de la D111, les visibilitées sont masquées par le contexte bâti. Aucune visibilité depuis le périmètre de protection.	10,8	Nulle
31	79	Paizay-le-Tort	Château de Melzéard	Partiellement inscrit	Faible	Inséré dans un écrin boisé en bordure de la Légère, l'encaissement et la végétation arborée empêchent toute visibilité et covisibilité.	11,6	Nulle
32	79	Bougon	Dolmen des Sept Chemins	Classé	Modéré	Covisibilité discrète entre le dolmen et le nord de la ZIP.	11,7	Très faible

33	79	Bougon	Dolmen de la Pierre Levée	Classé	Modéré	Covisibilité discrète entre le dolmen et le nord de la ZIP.	11,7	Très faible
34	79	La Mothe-Saint-Héray	Château (restes de l'ancien)	Partiellement classé	Fort	Il ne subsiste que l'orangerie et deux tourelles de ce château édifié en 1634. Ce monument est une propriété de la commune qui a été reconverte en salle d'exposition. Les reliefs plus au sud et la végétation arborée empêchent les visibilitées. Aucune visibilité recensée depuis le périmètre de protection	12,2	Nulle
35	86	Brux	Logis des Chémérault	Inscrit	Faible	La distance et les différents rideaux d'arbres empêchent toute visibilité.	12,3	Nulle
36	79	Mazières-sur-Béronne	Cure	Partiellement inscrit	Très faible	Dans un contexte boisé, aucune visibilité ni covisibilité en raison du relief et de la végétation.	12,4	Nulle
37	79	Saint-Romans-les-Melle	Eglise Saint-Romans	Classé	Faible	Eglise située en contrebas le long de la D101 (Route de Melle), en creux de vallée d'un affluent de la Béronne. Aucune visibilité possible du fait du relief et du contexte boisé depuis le pied de l'église.	12,5	Nulle
38	79	Celles-sur-Belle	Menhirs (trois)	Classé	Très faible	Implantés au sein de prairies, la distance et les différents rideaux d'arbres empêchent les visibilitées.	12,6	Nulle
39	79	Bougon	Eglise Saint-Pierre	Protection mixte	Faible	Au sein d'un contexte bâti, il n'y a pas de visibilité depuis les abords de l'église. Aucune covisibilité n'est recensée, le relief et la végétation masquant les vues.	12,6	Nulle
40	79	La Mothe-Saint-Héray	Eglise Saint-Héray	Partiellement classé	Modéré	L'église est implantée en cœur de bourg et la trame bâti dense filtre toute visibilité sur la ZIP. Depuis la route du Barabas ou la rue du Champ de la Bataille (quartier résidentiel), en arrivant à la Mothe-Saint-Héray par le nord-est (nord du périmètre de protection), une covisibilité très furtive est possible entre la ZIP et le clocher de l'église.	12,8	Très faible
41	79	La Mothe-Saint-Héray	Moulin à eau de Pont l'Abbé	Inscrit	Faible	Le moulin à eau est inséré dans un contexte encaissé et boisé qui empêche les visibilitées.	12,9	Nulle
42	79	Bougon	Tumuli (groupe de six)	Classé	Modéré	Inséré dans un contexte boisé dense, aucune visibilité ou covisibilité ne peut filtrer.	13,1	Nulle
43	79	Celles-sur-Belle	Eglise paroissiale Saint-Hilaire (vestiges)	Classé	Faible	Implantée dans un encaissement, au bord de la Belle, le contexte boisé et le relief limitent les visibilitées vers la ZIP.	13,1	Nulle
44	79	Celles-sur-Belle	Abbaye royale Notre-Dame	Partiellement classé	Fort	C'est un lieu de pèlerinage fréquenté, à proximité du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. L'abbaye accueille de nombreux événements culturels. Implantée dans un encaissement, au bord de la Belle, le contexte boisé et le relief empêchent les visibilitées vers la ZIP. Aucune covisibilité n'est recensée.	13,2	Nulle
45	86	Saint-Sauvant	Eglise Saint-Romain	Classé	Faible	Insérée au cœur du bourg de Saint-Sauvant, le contexte bâti empêche les visibilitées.	13,2	Nulle
46	79	Chef-Boutonne	Château de Javarzay	Classé	Modéré	Inséré dans un écrin boisé, au sein de la vallée de la Boutonne encaissée, il n'y a pas de visibilité possible.	13,5	Nulle
47	79	Chef-Boutonne	Eglise de Javarzay	Classé	Modéré	La trame bâtie limite les visibilitées. Aucune covisibilité n'est recensée.	13,5	Nulle
48	86	Chaunay	Eglise Saint-Pierre	Inscrit	Faible	Le contexte bâti dense masque les visibilitées depuis les abords de l'église. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	14,3	Nulle
49	79	La Mothe-Saint-Héray	Dolmen	Classé	Faible	Le contexte densément boisé dans lequel est implanté le dolmen masque toute visibilité.	14,7	Nulle
50	79	Sainte-Eanne	Château de Villedieu de Comblé	Partiellement inscrit	Faible	Le contexte d'implantation encaissé, en bordure du Pamproux, masque les visibilitées.	14,8	Nulle
51	79	Verrines-sous-Celles	Eglise Saint-Maixent	Classé	Modéré	Insérée dans un contexte encaissé, le long de la Belle, il n'y a pas de visibilité.	14,9	Nulle

52	79	Salles	Château	Partiellement inscrit	Faible	Le contexte d'implantation encaissé, en bordure du Pamproux, empêche les visibilité sur la ZIP. La tour d'escaliers (seule partie inscrite) donne sur les jardins faisant dos à la ZIP.	15	Nulle
53	79	Salles	Eglise	Partiellement inscrit	Faible	Le contexte d'implantation encaissé, en bordure du Pamproux et la distance masquent les visibilité sur la ZIP.	15	Nulle
54	79	Pamproux	Halle	Inscrit	Faible	Intégré au sein du tissu bâti, il n'y a pas de visibilité possible sur la ZIP.	15,3	Nulle
55	79	Sauzé-Vaussais	Eglise de Vaussais	Classé	Faible	Le contexte d'implantation au cœur du hameau limite les vues. Des visibilité lointaines et ponctuelles peuvent cependant apparaître depuis le nord du périmètre de protection sans covisibilité possible avec l'église.	15,4	Nulle
56	79	Pamproux	Eglise	Classé	Faible	Depuis les abords de l'église, le contexte bâti limite les visibilité. Depuis l'impasse de Bellevue, au nord du périmètre de protection, une covisibilité partielle et ponctuelle apparaît entre la ZIP et l'ensemble de la silhouette de l'église.	15,5	Très faible
57	79	Bouin	Eglise Notre-Dame	Partiellement inscrit	Faible	Le tissu urbain filtre toute visibilité sur la ZIP.	15,5	Nulle
58	79	Souigné	Château de Reigné	Partiellement inscrit	Faible	La forêt domaniale de l'Hermitain masque toute visibilité depuis les abords du château. Il n'y a pas de vues possibles.	16,2	Nulle
59	79	Pioussay	Château de Jouhé	Partiellement classé	Modéré	Le château est implanté sur une légère butte par rapport à la D112 qui passe à ses pieds. Le contexte relativement boisé limite les visibilité sur la ZIP.	16,4	Nulle
60	86	Brux	Eglise	Classé	Faible	Le contexte bâti, associé au relief et aux boisements occultent les visibilité.	16,5	Nulle
61	86	Champagné-le-Sec	Eglise Saint-Léger	Classé	Faible	Depuis les abords de l'église, le contexte bâti masque les visibilité. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	16,5	Nulle
62	86	Brux	Maison	Partiellement inscrit	Faible	La trame bâtie occulte toute visibilité sur la ZIP.	16,6	Nulle
63	86	Linazay	Logis du Magnou	Partiellement inscrit	Faible	Une covisibilité très partielle apparaît depuis la route perpendiculaire à la D37, en passant à proximité du logis. Cette visibilité reste ponctuelle et très discrète dans le paysage.	16,7	Très faible
64	86	Champagné-le-Sec	Maison noble	Partiellement inscrit	Faible	La trame bâtie du hameau et la distance empêchent les visibilité.	16,7	Nulle
65	86	Couhé	Halles	Inscrit	Faible	Insérées au sein du tissu bâti, il n'y a pas de visibilité possible.	16,8	Nulle
66	86	Couhé	Abbaye de Notre-Dame de Valence	Protection mixte	Faible	Implantée à l'écart de l'urbanisation, dans un méandre de la Dive, toute visibilité ou covisibilité est filtrée par le relief de coteau de la rive opposée et par les boisements qui la constituent.	16,8	Nulle
67	79	Pioussay	Eglise Saint-Martin	Inscrit	Faible	La distance, et les rideaux d'arbres successifs filtrent les visibilité.	17	Nulle
68	79	Souigné	Temple protestant	Inscrit	Faible	Aucune visibilité possible. Le tissu urbain et le relief s'ajoutant à la distance d'éloignement à la ZIP.	17,4	Nulle
69	79	Sainte-Eanne	Eglise Saint-Emmeran de Sainte-Eanne	Inscrit	Faible	Le contexte boisé limite toute visibilité.	17,6	Nulle
70	79	Périgné	Eglise Saint-Martin	Classé	Modéré	Le relief et la trame bâtie du bourg empêchent les visibilité.	18	Nulle
71	79	Limalonges	Maison	Partiellement inscrit	Faible	Il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité possible du fait du tissu urbain et de la distance d'éloignement à la ZIP.	18	Nulle
72	79	Limalonges	Eglise Saint-Jean Baptiste	Classé	Faible	Le contexte d'implantation en cœur de bourg ne permet pas de visibilité ou de covisibilité avec la ZIP.	18,1	Nulle
73	86	Rouillé	Temple protestant	Inscrit	Faible	Depuis les abords du temple, le contexte bâti limite les visibilité. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	18,8	Nulle

74	16	La Forêt-de-Tessé	Logis de Tessé	Inscrit	Faible	Le logis est implanté au cœur du hameau. Le relief vallonné, les écrans boisés et la distance empêchent les visibilitées.	18,8	Nulle
75	79	Soudan	Eglise Notre-Dame	Classé	Faible	Le relief de la Plaine de Bergerac et les écrans boisés suffisent à masquer les visibilitées sur la ZIP. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	18,9	Nulle
76	86	Bruix	Château d'Epanvilliers	Inscrit	Faible	Les boisements denses de la Garenne d'Epanvilliers masquent la visibilité depuis les abords du château. Une route au nord ouest du périmètre de protection permet des vues lointaines et très partielles sur la ZIP, sans covisibilité possible avec le château, inséré au sein de son écran paysager.	18,9	Nulle
77	86	Rouillé	Eglise Saint-Hilaire	Partiellement inscrit	Faible	Depuis les abords de l'église, le contexte bâti limite les visibilitées. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	18,9	Nulle
78	79	Vernoux-sur-Boutonne	Domaine du Grand Port	Partiellement inscrit	Faible	Les nombreux rideaux d'arbres et la situation en creux de vallon limitent les visibilitées vers la ZIP	19,1	Nulle
79	79	Aignonay	Logis du Breuil Malicorne	Inscrit	Faible	Implanté dans un contexte boisé, il n'y a pas de visibilité possible.	19,3	Nulle
80	86	Vaux	Eglise	Protection mixte	Faible	Implantée dans la vallée de la Bouleure, l'encaissement et les boisements de fond de vallée masquent toute visibilité.	19,6	Nulle
81	79	Nanteuil	Dolmen dit de la Croisanière	Classé	Faible	Situé dans une parcelle privée et dans un contexte boisé, le dolmen est très peu visible depuis l'espace public. Depuis le périmètre de protection, des visibilitées sur la ZIP sont possibles notamment depuis la rue de la Croisanière, sans covisibilité possible avec le dolmen.	19,8	Nulle
82	16	Theil-Rabier	Eglise Sainte-Radegonde	Inscrit	Faible	L'église Sainte-Radegonde est implantée dans un creux, le relief occultant les visibilitées vers la ZIP. Aucune visibilité n'est recensée.	20,1	Nulle
83	79	Limalonges	Tumulus des Nouverteils	Inscrit	Faible	L'implantation au sein d'un contexte densément boisé occulte toute visibilité.	20,2	Nulle
84	79	Limalonges	Dolmen dit la Pierre Pèse	Classé	Faible	L'implantation au sein d'un contexte densément boisé occulte toute visibilité.	20,3	Nulle
85	79	Saint-Maixent-l'école	Eglise Saint-Saturnin (vestiges)	Classé	Faible	Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'Ecole, la trame bâtie occulte les visibilitées sur la ZIP.	21,3	Nulle
86	79	Saint-Maixent-l'école	Eglise Saint-Léger	Partiellement classé	Faible	Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'Ecole, la trame bâtie occulte les visibilitées sur la ZIP.	21,3	Nulle
87	79	Saint-Maixent-l'école	Abbaye	Classé	Modéré	Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'Ecole, la trame bâtie occulte les visibilitées sur la ZIP. Hors du périmètre de protection, depuis la D24, avant d'atteindre les premières habitations, une covisibilité très discrète apparaît entre la ZIP et le clocher de l'abbaye (cf. photo 20 au paragraphe 3.2.1.1)	21,4	Très faible
88	79	Saint-Maixent-l'école	Porte Chélon	Classé	Modéré	Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'Ecole, la trame bâtie occulte les visibilitées sur la ZIP.	21,6	Nulle
89	79	Secondigné-sur-Belle	Eglise	Classé	Faible	La ripisylve des rives de la Belle joue un rôle d'écran non négligeable mais c'est avant tout le relief qui limite les visibilitées du fait de la localisation de l'église en bordure de la Belle et donc en creux du vallon l'accompagnant. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	21,8	Nulle

Tableau 3 : Inventaire des monuments historiques dans l'AEE.



Photographie 35 : Eglise Saint-Pierre à Bougon (MH n°9)



Photographie 37 : Temple à Vançais (MH n°14)



Photographie 36 : Eglise Saint-Martin à Vançais (MH n°15)



Photographie 38 : Donjon à Messé (MH n°22)



Photographie 41 : Eglise Saint-Génard à Saint-Génard (MH n°20)



Photographie 40 : Eglise Saint-Pierre de Loizé (MH n°27)



Photographie 39 : Eglise Notre-Dame à Melleran (MH n°28)



Photographie 42 : Château de la Mothe-Saint-Héray (MH n°34)



Photographie 47 : Eglise de Javarzay à Chef-Boutonne (MH n°47)



Photographie 43 : Porte Chélon à Saint-Maixent-l'Ecole (MH n°88)



Photographie 48 : Eglise Saint-Romans à Saint-Romans-les-Melles (MH n°37)



Photographie 44 : Eglise de Salles (MH n°53)



Photographie 46 : Château de Javarzay à Chef-Boutonne (MH n°46)



Photographie 45 : Les halles (MH n°54) et l'église de Pamproux (MH n°56)

### 3.2.2.2 Les sites protégés inscrits ou classés

Les sites classés et inscrits sont des espaces ou des formations naturelles remarquables dont le caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état (entretien, restauration, mise en valeur...) et la préservation de toutes atteintes graves (destruction, altération, banalisation...). Comme pour les monuments historiques, la loi sur la protection des sites prévoit deux niveaux de protection, l'inscription et le classement (loi du 2 mai 1930, codifiée dans les articles L. 341-1 à 22 du code de l'environnement français lors de sa création par l'ordonnance du 18 septembre 2000). La mise en œuvre de cette législation relève de la responsabilité de l'Etat, et fait partie des missions du ministre de l'écologie. Le classement ou l'inscription justifie un suivi qualitatif, et notamment une autorisation préalable pour tous travaux susceptibles de modifier l'état ou l'apparence du territoire protégé.

**On dénombre deux sites classés et un site inscrit.**

**Trois sites protégés**, dont deux classés et un inscrit, ont été recensés dans les aires d'étude du projet. Ils sont localisés sur la carte ci-contre. On dénombre **un site naturel** : la grotte et la galerie de mines de Loubeau, ainsi que **deux sites liés au patrimoine architectural** : le cimetière de Verrines-sous-Celles et l'ensemble formé par le bourg d'Exoudun. Ces deux derniers se situent dans l'aire d'étude éloignée.

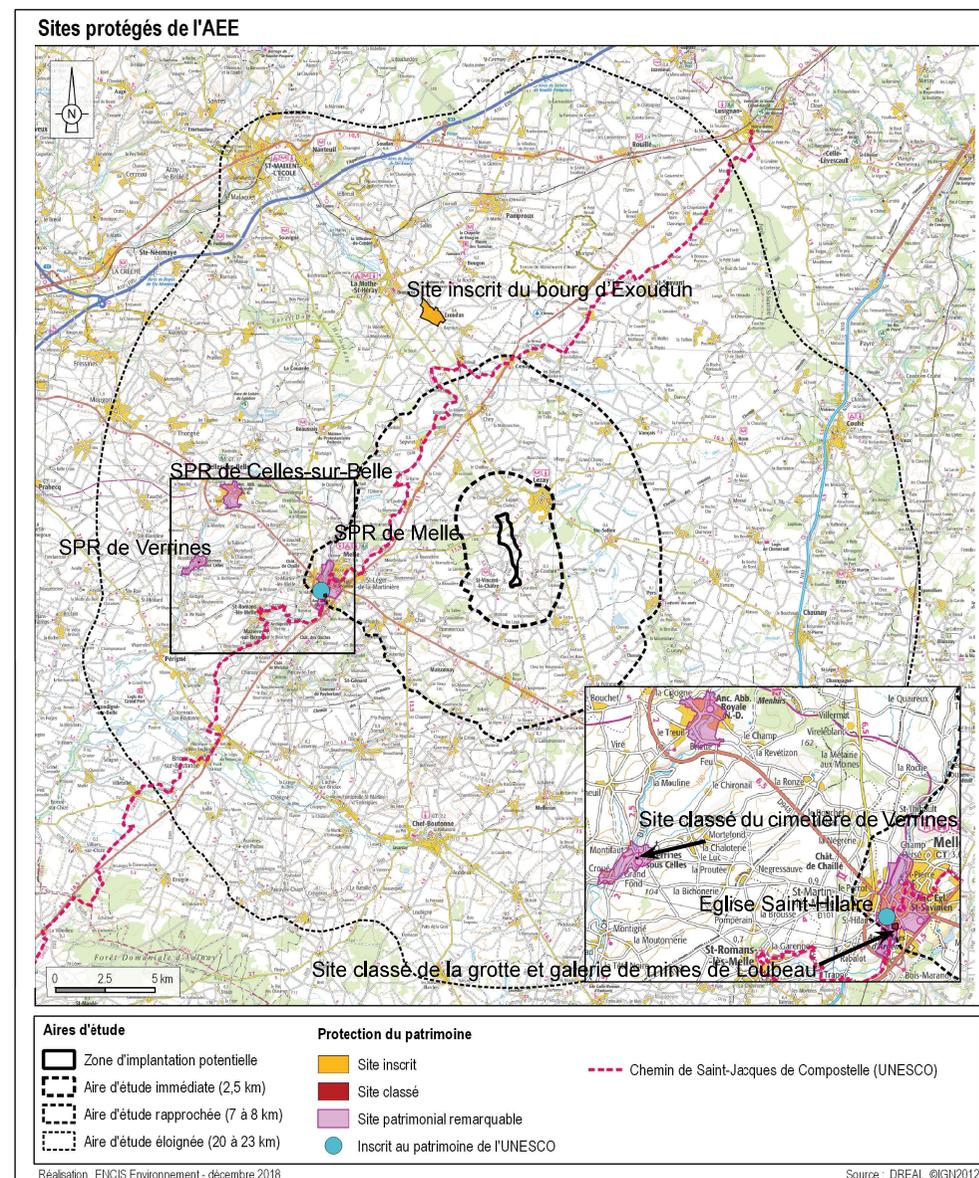
#### Description des sites protégés

L'ensemble des sites protégés est listé et décrit dans le tableau pages suivantes.

#### Site inscrit de l'ensemble formé par le bourg d'Exoudun

Ce site inscrit situé à 10 km au nord de la ZIP, est protégé pour son caractère pittoresque. Il intègre le bourg d'Exoudun et une portion de la Sèvre niortaise qui serpente doucement d'un coteau à l'autre de manière plus ou moins escarpée. Ce site prend en compte la dimension urbaine en lien avec la dimension paysagère de la vallée de la Sèvre niortaise. Ce site fait l'objet d'une reconnaissance institutionnelle et connaît une certaine fréquentation locale avec le passage de circuits de randonnée par le bourg. **L'enjeu est modéré.**

Depuis les routes d'accès nord au bourg et depuis la rue des granges notamment, des covisibilités partielles sont possibles avec l'ensemble du site inscrit : le clocher de l'église (église non protégée) surplombe l'ensemble de la silhouette du bourg et la ZIP émerge au loin, au-dessus de l'horizon boisé. Ces visibilités demeurent très discrètes et ne sont pas prégnantes dans le paysage. Au niveau de la table d'orientation, en surplomb sur le village, une covisibilité, en partie masquée par la végétation, est recensée. Depuis l'intérieur du bourg ou depuis les berges de la Sèvre niortaise, il n'y a pas de visibilité possible, la ZIP étant masquée par le tissu urbain et le couvert végétal du bord de la rivière. **La sensibilité est faible.**



Carte 13 : Les sites inscrits, classés, sites patrimoniaux remarquables et UNESCO dans l'AEE.



Photographie 49 : Covisibilité depuis la D307 : le rebord de la vallée de la Sèvre niortaise surplombe la ville d'Exoudun dont le clocher de l'église se démarque du reste de l'urbanisation.



Photographie 50 : Ambiance pittoresque dans le centre d'Exoudun, depuis lequel la ZIP n'est pas perceptible.



Photographie 51 : Depuis la table d'orientation d'Exoudun, une covisibilité discrète apparaît entre la silhouette du village et la ZIP.

### Site classé du cimetière de Verrines-sous-Celles

Ce site classé est localisé au cœur du village de Verrines-sous-Celles, au sud de Celles-sur-Belle, sur le versant est de la vallée de la Belle, à 15 km à l'ouest de la ZIP. Ce patrimoine funéraire a été classé pour son caractère pittoresque et historique. Le périmètre du site est délimité par un mur en pierres sèches autour du cimetière protestant et il comprend une cinquantaine de tombeaux. A proximité directe se trouve l'église Saint-Maixent, monument historique classé (MH n°51). *L'enjeu est faible.*

Le site est localisé en bordure de la Belle, sur le bas d'une pente tournée vers l'ouest. Ce contexte encaissé limite les vues et il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité recensée depuis le site en lui-même et ses abords. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 52 : Les tombeaux composant le cimetière.



Photographie 53 : Le cimetière et l'église Saint-Maixent entourés d'un mur de pierres sèches.

### 3.2.2.3 Les sites patrimoniaux remarquables

La loi LCAP (loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine) du 07/07/2016 prévoit la mise en place du dispositif des sites patrimoniaux remarquables.

«*Sont classés au titre des sites patrimoniaux remarquables les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Peuvent être classés, au même titre, les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur*».

À l'égal de la protection au titre des abords, il s'agit d'une servitude d'utilité publique. Ce nouveau classement se substitue à un certain nombre de dispositifs existants : les secteurs sauvegardés, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP). Tous ces secteurs identifiés comme des sites à enjeux patrimoniaux deviennent de plein droit des sites patrimoniaux remarquables.

Leur protection suit le même régime que celui des espaces protégés au titre des abords.

**On dénombre trois sites patrimoniaux remarquables dans le périmètre d'étude : l'AVAP de Verrines, l'AVAP de Celles-sur-Belle et la ZPPAUP de Melle. Une AVAP est en cours d'étude à la Mothe-Saint-Heray. Seules les deux AVAP se situent dans l'aire éloignée.**

L'ensemble des sites patrimoniaux remarquables est listé et décrit dans le tableau figurant en pages suivantes.

#### L'AVAP de Verrines-sous-Celles

L'AVAP concerne une portion de Verrines-sous-Celles s'étendant du hameau de Montifaut à celui de Croué plus au sud, le long de la Belle. Cette AVAP intègre le site classé du cimetière de Verrines-sous-Celles et l'église Saint-Maixent, monument classé (MH n°51). *L'enjeu est modéré.*

Depuis les bords de la Belle, l'encaissement et la végétation empêchent les perceptions de la ZIP. Le hameau de Montifaut, en léger surplomb permet des vues sur l'église, sans covisibilité possible avec la ZIP, masquée par le relief arboré. Depuis le hameau de Croué, le relief joue le rôle de masque, sans vue possible sur la ZIP. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 54 : Depuis le hameau de Montifauf, le clocher de l'église émerge au-dessus de la silhouette de Verrines-sous-Celles sans covisibilité possible avec la ZIP.

### L'AVAP de Celles-sur-Belle

Le village de Celles-sur-Belle est situé à l'ouest de l'aire d'étude éloignée, en bordure de la Belle. L'urbanisation s'est développée autour d'un ensemble architectural remarquable datant du XVII<sup>ème</sup> siècle composé de l'abbaye royale (MH n°44) et de l'église paroissiale de Saint-Hilaire (MH n°43). Le périmètre de l'AVAP englobe le centre-historique de la ville le long de la Belle, ainsi que l'extension plus récente du quartier de Chantemerle sur la rive opposée. *L'enjeu est fort.*

Depuis le centre historique en fond de vallée, les visibilitées sont masquées par la trame bâtie et le relief boisé. En arrivant à la ville depuis l'ouest, la route de Niort, principale artère de la ville est orientée vers le centre-ville et le clocher de l'abbaye apparaît dans l'axe de la rue cependant le contexte bâti et l'arrière plan boisé ne permettent aucune covisibilité avec la ZIP. Depuis le quartier de Chantemerle, la position en surplomb permet une large visibilité sur l'abbaye royale se démarquant du reste du bâti. Cependant, le bocage et le couvert arboré du bois de Celles empêchent toute covisibilité. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 55 : Ensemble architectural composé de l'abbaye royale et de l'église paroissiale de Saint-Hilaire.



Photographie 56 : Aucune visibilité depuis le fond de la vallée de la Belle, à proximité de l'abbaye royale et de l'église paroissiale de Saint-Hilaire.

### 3.2.2.4 Les sites UNESCO

Un site UNESCO est un ensemble de biens présentant une valeur universelle exceptionnelle justifiant ainsi leur inscription sur une liste établie par le comité du patrimoine mondial de l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). En tant que patrimoine mondial, ou patrimoine de l'humanité classé par l'UNESCO ces éléments / sites possèdent une protection particulièrement élevée.

On recense **un seul site classé UNESCO : l'église Saint-Hilaire à Melle, au titre d'étape d'un chemin de Saint-Jacques de Compostelle**. Ce monument est situé dans l'aire d'étude rapprochée et il est étudié plus en détail au paragraphe 3.3.3.3.

Inventaire des sites protégés, ZPPAUP /AVAP et sites UNESCO de l'aire d'étude éloignée							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en km	Sensibilité
79	Exoudun	Ensemble formé par le bourg d'Exoudun	Site inscrit	Modéré	Covisibilités partielles possibles avec l'ensemble du site inscrit (clocher de l'église surplombant la silhouette du bourg) et la ZIP, depuis les routes d'accès nord au bourg. Aucune visibilité recensée depuis l'intérieur du bourg ou depuis les berges de la Sèvre niortaise étant donné le bâti, le relief et la végétation.	10	Faible
79	Celles-sur-Belle	SPR de Celles-sur-Belle	Site patrimonial remarquable (AVAP)	Fort	Le périmètre de l'AVAP concerne le centre-historique et le quartier plus récent de Chantemerle. L'implantation de la ville en fond de vallée, en bordure de la Belle, empêche les visibilités. Le relief boisé et la forêt de Celles masquent les visibilités.	12	Nulle
79	Verrines-sous-Celles	SPR de Verrines-sous-Celles	Site patrimonial remarquable (AVAP)	Modéré	L'encaissement et le relief boisé empêchent toute visibilité sur la ZIP.	14	Nulle
79	Verrines-sous-Celles	Cimetière de Verrines-sous-Celles	Site classé	Faible	Aucune visibilité depuis le site et ses abords, le contexte encaissé empêche les vues et il n'y a pas de covisibilité recensée.	15	Nulle

Tableau 4 : Inventaire des sites protégés et sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude éloignée.

### 3.2.3 Le contexte touristique

Activité en lien direct avec les paysages et le patrimoine, le tourisme et l'usage récréatif des lieux doit être étudié afin de comprendre et de lister les lieux et espaces qui bénéficient d'une plus grande fréquentation. Cet inventaire doit être fait à double titre :

- Dans un premier temps, pour déterminer les perceptions sociales et l'attraction des lieux déjà reconnus par une protection et un inventaire (monument historique, patrimoine UNESCO, site emblématique, etc.)
- et pour inventorier des lieux qui, même s'ils ne bénéficient pas de protection ou de reconnaissance spécifique, sont attractifs pour des observateurs potentiels du paysage.

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui contribue à l'attrait touristique, différents sites et circuits touristiques dans les différentes aires d'étude du projet.

#### 3.2.3.1 Description générale

Le département des Deux-Sèvres, n'est pas le plus attractif de la région, ne possédant pas de littoral. L'intérêt touristique majeur est lié à la présence du Marais-Poitevin avec son PNR, le circuit de la Venise Verte et le parc ornithologique. Sur le territoire étudié, le tourisme est davantage lié à la richesse paysagère et patrimoniale du Mellois.

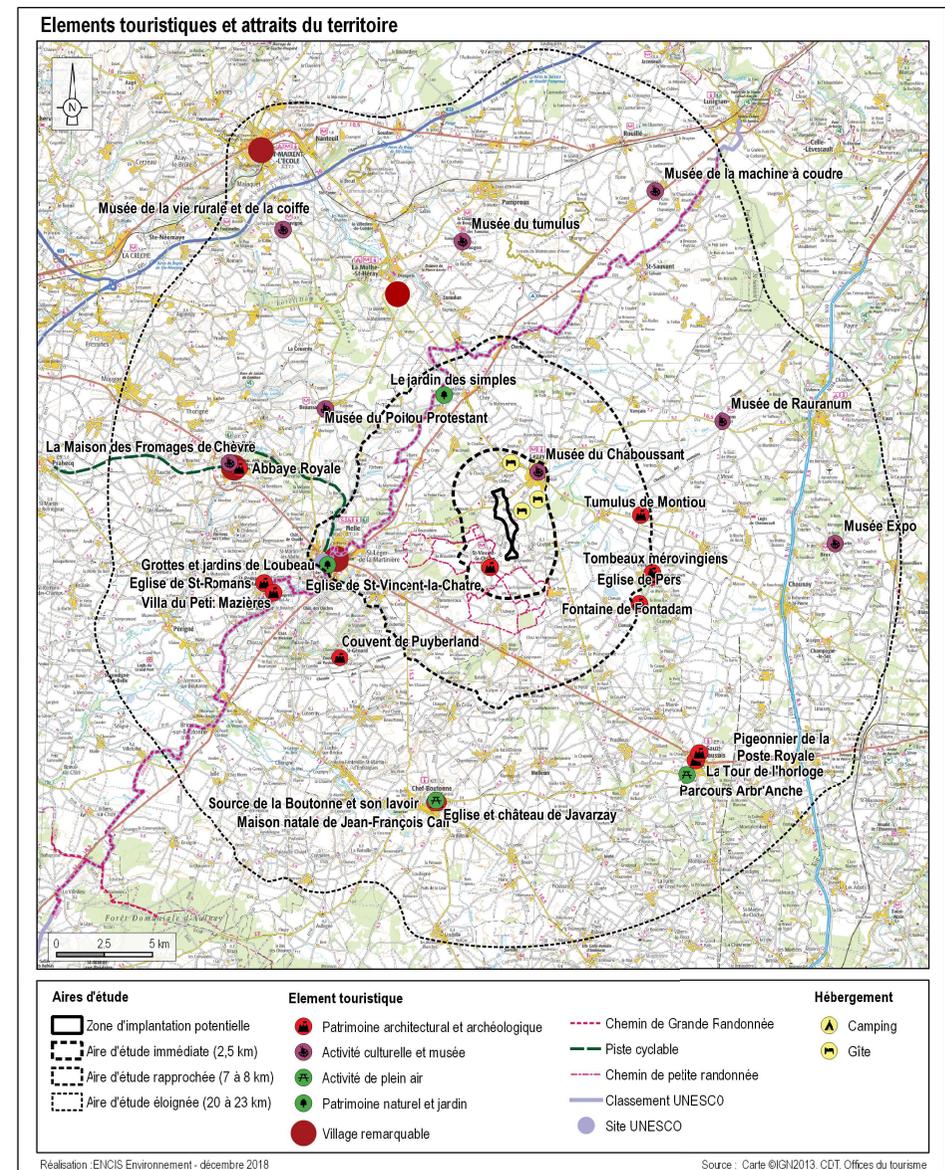
Les sites touristiques les plus reconnus du périmètre d'étude sont concentrés à Melle et le long de la vallée de la Belle à l'ouest. Sur l'ensemble des aires d'étude du projet, on recense principalement des villes mettant à l'honneur leur patrimoine architectural remarquable comme c'est le cas à Saint-Maixent-l'École ou à Celles-sur-Belle.

On recense également des jardins et activités de plein air qui s'articulent autour des cours d'eau (source de la Boutonne et son lavoir) et des étangs dans les nombreuses vallées de l'AEE, ainsi qu'une voie verte (Ruban vert de Melle à Celles-sur-Belle) et un sentier de grande randonnée, support du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et qui permet de découvrir les paysages du secteur. Quelques musées complètent l'offre touristique et culturelle.

#### 3.2.3.2 Description des sites touristiques présentant des enjeux modérés ou des sensibilités faibles à minima

L'ensemble des sites touristiques est listé et décrit dans le tableau figurant aux pages suivantes. Néanmoins, dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant à minima des enjeux modérés ou des sensibilités faibles.

Parmi les sites touristiques de l'aire d'étude éloignée, un seul présente un enjeu fort et trois présentent un enjeu modéré.



Carte 14 : Sites touristiques de l'AEE.

### Château de Javarzay

Ce château situé à Chef-Boutonne est l'un des premiers châteaux de la renaissance en Poitou. La construction du château de Javarzay date du XVI<sup>ème</sup> siècle et mêle des éléments de la Renaissance et des attributs du Moyen Âge se traduisant dans l'architecture par un style gothique et des inspirations nouvelles. Des visites, expositions, événements, concerts sont régulièrement proposés à l'intérieur du château. Depuis 1993, des opérations de restauration sont menées. Aujourd'hui encore, une partie de la façade est en rénovation. *L'enjeu est modéré.*

Le château est inséré dans un parc paysager ouvert au public et un étang artificiel ouvert à la pêche propose une vue sur le château se reflétant dans l'eau. Autour du château, tous les arbres sont répertoriés et deux des arbres de l'arboretum sont inscrits à l'inventaire des arbres remarquables de Deux-Sèvres. Le contexte encaissé associé à la végétation du domaine empêche toute visibilité vers la ZIP. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 57 : Page d'accueil du site internet de l'office de tourisme du pays Mellois (<https://decouvertes.paysmellois.org/>)

### Musée du tumulus à Bougon

Ce musée à l'architecture contemporaine est niché dans un écrin végétal. Il retrace l'histoire de l'humanité et plus particulièrement la période du néolithique. Sur place, six monuments mégalithiques composent la nécropole de Bougon. Cinq tumulus renferment huit chambres funéraires dans lesquels ont été découverts plusieurs défunts accompagnés d'offrandes. Ce musée propose des activités pédagogiques pour le public. *L'enjeu est modéré.*

Le musée est inséré à l'écart de l'urbanisation, au nord du bourg de Bougon. Inséré dans un contexte arboré, il n'y a pas de visibilité possible sur la ZIP. Le couvert végétal ne permet pas de visibilité également. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 58 : Musée du tumulus à Bougon (source : [www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com))

### Le ruban vert de Melle à Celles-sur-Belle

Cette voie verte cyclable suit une ancienne voie ferrée entre Melle et Celles-sur-Belle. Le chemin en stabilisé offre un parcours champêtre entre ces deux villes et le tronçon emprunte une succession de déblais et de remblais alternant entre des ambiances forestières ou de prairies. *L'enjeu est modéré.*

Cette voie verte démarre de Melle et son tracé remonte vers le nord puis rejoint Celles-sur-Belle et Prahecq. Cet itinéraire cyclable longe le tracé de la Béronne, puis celui de Vireblanc et de la Belle jusqu'à Celles-sur-Belle puis son tracé passe à travers des paysages plus ouverts, jusqu'à Prahecq. L'itinéraire emprunte des chemins enclavés ou bordés de végétation qui limitent les visibilités. Entre Prahecq et la D324, des vastes parcelles agricoles offrent des vues plus ouvertes et des vues fugaces sur la ZIP sont possibles, cette dernière pouvant apparaître partiellement au-dessus de l'horizon boisé et du relief. *La sensibilité est très faible.*

### Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Le GR655 est l'itinéraire emprunté par la voie historique « Via Turonensis » dans l'aire d'étude éloignée (cf. carte 13). Cette voie historique relie Paris à la frontière espagnole et figure parmi les quatre chemins historiques de pèlerinage en France, également inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans les Deux-Sèvres, c'est la voie de Tours qui passe. Une halte jacquaire à Melle est recensée et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins français de Saint-Jacques de Compostelle (cf. paragraphe 3.3.3.3). *L'enjeu est fort.*

Au nord de l'AEE, le GR relie Lusignan à Chenay en étant globalement parallèle à la D150. Le bocage filtre une grande partie des visibilités même si des vues longues sur la ZIP peuvent être occasionnellement recensées, lorsque le paysage s'ouvre au niveau de parcelles de grandes cultures. Au sud-ouest de l'AEE, l'itinéraire permet de lier Melle à Brioux-sur-Boutonne. Tout comme pour le nord de l'AEE, des visibilités très occasionnelles et partielles sont possibles. *La sensibilité est globalement très faible.*



Figure 15 : Les principaux itinéraires suivis par les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France (Source : <http://www.chemins-compostelle.com>)

Inventaire des sites touristiques et remarquables de l'aire d'étude éloignée							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en km	Sensibilité
79	Caunay	Fontaine de Fontadam	-	Très faible	Inscrit dans le contexte boisé du bois de Fontadam, il n'y a pas de visibilité possible vers la ZIP.	7	Nulle
79	Pers	Eglise de Pers	-	Très faible	Localisée à l'est du bourg de Pers, les habitations et la végétation masquent les vues vers la ZIP.	7,2	Nulle
79	Pers	Tombeaux Mérovingiens	MH classé	Très faible	Les tombeaux mérovingiens sont implantés à l'intérieur du cimetière, à l'est de Pers. Il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité possible étant donné le tissu bâti (voir MH n°9)	7,4	Nulle
79	Beaussais	Maison du protestantisme poitevin	Partiellement classé	Faible	La maison du protestantisme raconte l'histoire de la Réforme en Poitou, depuis les précurseurs, jusqu'à la Révocation de l'Edit de Nantes. Le bâtiment est en recul par rapport à la D10 et inséré dans un contexte urbanisé. La végétation et le léger relief empêchent toute visibilité. (voir MH n°23)	9,6	Nulle
79	Saint-Génard	Couvent de Puyberland	-	Faible	Inscrit au sud de la Berlande, le contexte encaissé et boisé empêche toute vue vers la ZIP.	10	Nulle
79	Rom	Musée de Raunanum	-	Faible	Ce musée présente les résultats de fouilles menées sur l'antique cité gallo-romaine de Raunanum. Inscrit dans un contexte bâti, il n'y a pas de vue sur la ZIP.	12	Nulle
79	Saint-Romans-lès-Melle	Eglise de St-Romans	MH classé	Faible	Eglise située en contrebas le long de la D101, en creux de vallée d'un affluent de la Béronne. Aucune visibilité possible du fait du relief et du contexte boisé depuis le pied de l'église. (Cf MH n°37)	12,5	Nulle
79	Chef-Boutonne	Source de la Boutonne et son lavoir	-	Très faible	Inscrit dans le tissu urbain, il n'y a pas de visibilité recensée.	12,9	Nulle
79	Chef-Boutonne	Maison natale de Jean-François Cail	-	Très faible	Jean-François Cail est un acteur majeur de la première révolution industrielle. Sa maison natale étant inscrite au sein du tissu urbain, il n'y a pas de visibilité ou de covisibilité possible avec la ZIP.	13	Nulle
79	Bougon	Musée du tumulus	-	Modéré	Inscrit dans un contexte boisé, le musée est isolé des vues ainsi que les tumuli présentés. (voir MH n°42)	13,1	Nulle
79	Chef-Boutonne	Eglise De Javarzay	MH classé	Faible	Le contexte bâti de Chef-Boutonne empêche toute visibilité (Cf. MH n°47)	13,5	Nulle
79	Chef-Boutonne	Château de Javarzay	MH classé	Modéré	Le parc paysager et l'implantation encaissée empêchent toute vue vers la ZIP (Cf. MH n°46)	13,5	Nulle
79	Sauzé-Vaussais	Pigeonnier de la poste royale	-	Très faible	Ce monument fait partie des bâtiments de la Poste Royale. Il est implanté à l'écart de l'urbanisation, au nord de Sauzé-Vaussais et de la D948. Implanté dans un contexte arboré, il n'y a pas de visibilité possible.	13,9	Nulle
79	Sauzé-Vaussais	La tour de l'horloge	-	Très faible	La trame bâtie limite toute visibilité sur la ZIP.	14	Nulle
79	Sauzé-Vaussais	Parcours Arbr'Anché	-	Faible	Parcours d'acro-branche implanté en contexte boisé. Les visibilités sont limitées par la masse végétale. Depuis certaines activités en hauteur (15 m de haut) des vues partielles et ponctuelles peuvent être recensées.	14,4	Très faible
86	Brux	Musée Expo	-	Faible	Situé au cœur du village, ce local propose 8 salles d'expositions. Implanté au cœur du bourg, le contexte bâti, et l'implantation en fond de talweg boisé empêchent les visibilités.	16,5	Nulle
79	Souigné	Musée de la vie rurale et de la Coiffe	-	Très faible	Musée qui a pour vocation de faire vivre la mémoire d'un "Autrefois en Poitou". Le musée est implanté dans un ancien prieuré. Aucune visibilité possible étant donné le relief.	17,2	Nulle
86	Rouillé	Musée de la machine à coudre	-	Faible	Le musée accueille une collection privée de 300 machines à coudre de 1830 à nos jours. Le contexte boisé filtre les visibilités. Il n'y a pas de vue possible sur la ZIP.	17,5	Nulle
79	Saint-Maixent-l'Ecole	Patrimoine architectural	-	Faible	Au cœur de la ville, il n'y a pas de visibilité étant donné la densité bâtie. Cependant, depuis la D24, au nord de Saint-Maixent-l'Ecole, des covisibilités partielles et discrètes avec la silhouette du bourg peuvent apparaître.	21,6	Très faible
79	Melle	Chemin de Compostelle / GR 655	-	Fort	Visibilités lointaines et occasionnelles possibles, en grande partie filtrées par le bocage et atténuées par la distance (cf chapitre 3.1.4.4)	4,5	Très faible
79	Melle / Celles-sur-Belle	Le ruban vert de Melle à Celles-sur-Belle - piste cyclable	-	Modéré	La voie verte emprunte un tracé tantôt en surplomb, tantôt encaissé et les ambiances de forêt et de prairies traversées n'offrent que de rares visibilités sur la ZIP.	7,7 au plus proche	Très faible

Tableau 5 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude éloignée.

### 3.3 Les enjeux et sensibilités de l'aire rapprochée

L'échelle rapprochée est l'aire d'étude du projet de composition paysagère, le futur parc éolien s'y inscrira en globalité dans le paysage. Pour construire un projet cohérent, nous définirons préalablement les structures paysagères qui composent le territoire, les perceptions visuelles sensibles depuis les lieux de vie et les axes de circulation principaux et nous décrirons les éléments patrimoniaux, emblématiques et touristiques de cette espace.

L'aire d'étude rapprochée (AER) pertinente pour cette analyse est de 7 à 8 km autour de la ZIP.

#### 3.3.1 L'analyse des structures paysagères

Le guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (actualisations 2010 et 2016) définit les structures paysagères comme telles : « *Les structures paysagères correspondent à des systèmes formés par des objets, éléments matériels du territoire considéré, les interrelations, matérielles ou immatérielles, qui les lient, et/ou leur perception par les populations. Ces structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'un paysage : il s'agit par exemple de la configuration du relief, des haies, des masses végétales, etc. Elles participent au premier chef à l'identification et la caractérisation d'un paysage.* »

##### Relief

Le relief est faiblement marqué et l'impression générale est celle d'un paysage horizontal. L'anticlinal de Melle est peu perceptible à cette échelle, excepté en rebord, selon un axe nord-ouest / sud-est, à l'ouest de Lezay. Ce rebord paysager offre des vues dominantes sur la plaine de Lezay. Au sud-ouest de l'aire d'étude, des perspectives lointaines s'ouvrent sur les paysages ouverts de la plaine de Niort. Le rebord est de ce côté beaucoup moins net, plus progressif.

##### Les cultures

Les cultures occupent la majeure partie de l'aire d'étude. Les parcelles, de grandes tailles, accueillent principalement du colza, du blé et du tournesol. Celles-ci forment de vastes surfaces uniformes souvent bordées par des haies discontinues. Les couleurs varient selon les saisons et le paysage prend un aspect totalement différent selon les cultures. L'hiver, le sol à nu laisse apparaître une terre à la teinte rougeâtre tandis qu'au printemps, les champs jaunes de colza sont visibles de loin.



Photographie 59 : Depuis le sud-ouest de l'AER, le relief apparaît légèrement vallonné.

##### Les boisements

De nombreux boisements sont répartis sur le territoire d'étude. Sur l'anticlinal de Melle, les bois de la Chevrelière, le bois de la Garde, le bois de la Foye et le bois de Melle se répartissent du sud vers le nord. Sur la plaine de Lezay, le bois de la Douve se retrouve au nord tandis que le bois de la Drouille est implanté à l'est, à l'endroit où la Dive prend sa source. Ces massifs forestiers, par leur densité, forment des écrans filtrant les vues.

##### Les structures bocagères

Les structures bocagères sont encore bien présentes sur le territoire, notamment de part et d'autre de la D948. Cette trame discontinue de haies hautes limite les vues lointaines. Souvent situées le long des routes, les haies à la structure rectiligne accentuée par la taille à l'épaveuse, forment ainsi des «écrans» opaques à la belle saison. Le paysage est perçu de manière fragmentée, les vues sont tantôt lointaines tantôt rapprochées. Les ambiances sont plus intimistes autour des bourgs et hameaux notamment, et plus ouvertes au niveau des vastes champs cultivés.

##### Le réseau hydrographique

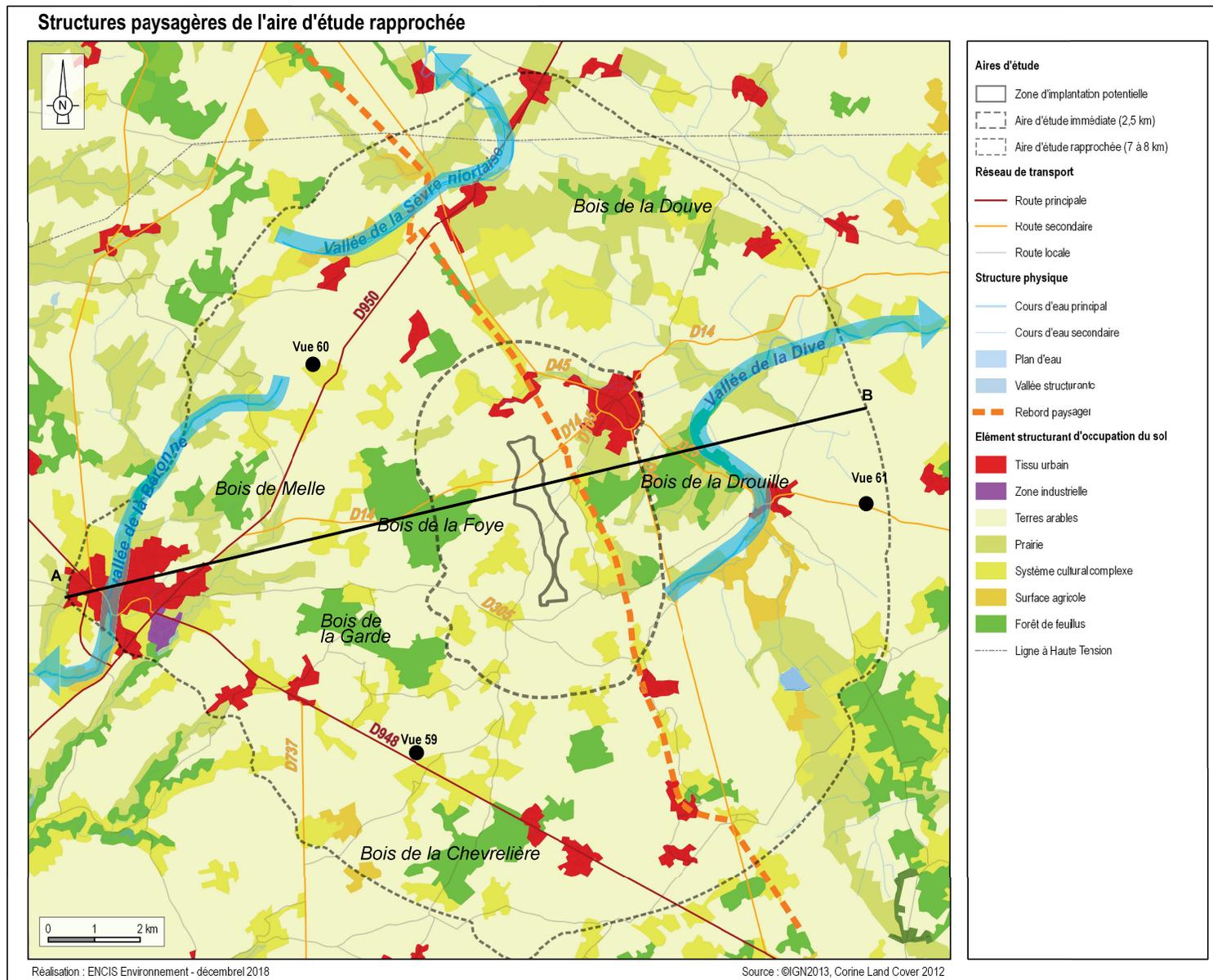
On recense le cours de la Sèvre niortaise au nord de l'AER. La vallée de la Dive entaille superficiellement la plaine de Lezay et s'écoule en direction de l'est. A l'ouest, la vallée encaissée de la Béronne serpente vers le sud-ouest. Ces cours d'eau sont accompagnés d'une ripisylve qui se confond avec la trame bocagère et sont souvent bordés par des prairies.

##### Les routes et chemins

L'AER est parcourue par deux axes majeurs rayonnants depuis Melle : la D948 vers le sud-est et la D950 vers le nord-est. Ces deux grands axes rectilignes sont fréquemment bordés de haies bocagères filtrant une grande partie des visibilités. Un réseau de routes de desserte locale maille le reste du territoire.

##### L'habitat

Melle est la ville la plus importante de cette aire d'étude. Hormis la ville de Melle, des villages et bourgs sont répartis le long de la vallée de Dive et de la Sèvre niortaise, au niveau du rebord paysager et de part et d'autre de la D948. Cet habitat est globalement peu perceptible car souvent inséré dans la végétation.



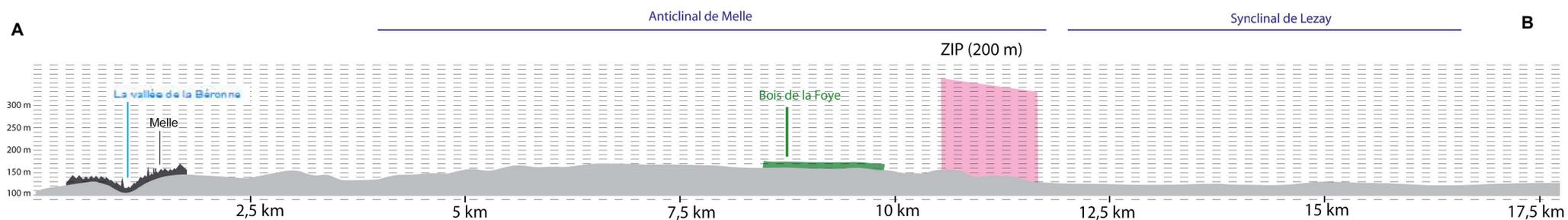
Carte 15 : Structures paysagères de l'AER.



Photographie 60 : Depuis le plateau au nord-ouest, le bocage dessine un horizon boisé plus ou moins proche selon les secteurs.



Photographie 61 : A l'est de l'AER, le plateau de Lezay offre un relief tabulaire.



Coupe 1 : Coupe de principe AB orientée ouest / est traversant Melle et la ZIP (trait de coupe cf. carte page précédente). (Rapport hauteur/largeur x 5. Le rapport d'échelle est exagéré pour faire ressortir le relief).

### 3.3.2 Les perceptions visuelles de l'AER

Les perceptions visuelles varient selon les configurations du paysage, essentiellement en fonction du relief, de la trame végétale et de l'organisation bâtie.

A partir des relevés de terrain, des coupes topographiques et d'une modélisation de la zone d'influence visuelle (ZIV) d'éléments de grande hauteur dans la ZIP, nous proposons une analyse globale des perceptions visuelles du territoire à l'étude depuis :

- les lieux de vie principaux,
- les principaux axes de déplacements.

#### 3.3.2.1 Depuis les principales villes et leurs routes d'accès

La principale ville et les principaux villages de l'AER ont été déterminés à partir de la carte IGN et des visites de terrain. Les ouvertures visuelles potentielles vers la ZIP ont été répertoriées à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de relevés in situ.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux bourgs sont décrites ci-après.

#### Melle (3 854 habitants en 2015)

Située à 8 km à l'ouest de la ZIP, la ville est implantée sur un promontoire en bordure de la Béronne. Les quartiers les plus récents sont implantés en périphérie nord et nord-est. Cette ville, étape sur le parcours de Saint-Jacques de Compostelle abrite plusieurs monuments historiques : trois églises romanes dont une est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre d'un chemin de Compostelle.

Les habitations sont implantées à la fois sur le sommet de la butte et sur ses pentes. Les constructions installées sur les versants de la Béronne sont tournées vers l'ouest, sans visibilité possible en direction de la ZIP étant donné l'encaissement. En raison de la densité bâtie, le centre-ville n'offre pas d'échappée visuelle. Les extensions urbaines les plus récentes forment des quartiers en position de surplomb comme celui de Champ Persé. La position en hauteur serait susceptible d'offrir des fenêtres visuelles sur la ZIP, mais les visibilités sont toutes masquées par la végétation abondante de la périphérie de la ville. Depuis le nord de Melle, à proximité d'un supermarché, rue de la Garenne, la ZIP s'élève légèrement au-dessus de l'horizon boisé. Plus à l'ouest, le quartier de Saint-Hilaire, sur le rebord opposé de la Béronne est installé sur une pente tournée vers l'est, en direction de la ZIP. Cette position de surplomb permet de dominer la vallée et de distinguer le centre-ville de Melle. Depuis la rue Fomblanche, ou la rue du Glacis, la position en hauteur et l'orientation vers la ZIP permet des visibilités sur cette dernière, en grande partie masquée par l'horizon densément boisé. *La sensibilité est très faible.*



Photographie 62 : Aucune visibilité depuis le parvis de l'église Saint-Savinien à Melle, étant donné les masques bâtis.



Photographie 63 : Depuis la place du marché à Melle, le tissu urbain ne permet pas de visibilité vers la ZIP.

**Saint-Léger-de-la-Martinière (1 046 habitants en 2015)**

Ce village est localisé à moins de 8 km à l'ouest de la ZIP. Le cœur historique de ce bourg est situé en périphérie de la ville de Melle et forme avec celle-ci une urbanisation continue. Le bâti relativement dense est aligné le long de la D950, filtrant les visibilitées depuis cette dernière. Des quartiers plus récents se sont installés en périphérie sud sur les pentes de la vallée du ruisseau de la Fontaine de Mareuil. Des échappées visuelles sont possibles, comme c'est le cas rue des coteaux dans le quartier de Saint-Léger où la ZIP émerge dans l'axe de la rue, mais elles sont en grande partie filtrées par la végétation dense des jardins et les haies horticoles créant des écrans. Depuis le bas de la rue du Gachet, des visibilitées sur la ZIP sont également possibles. *La sensibilité est très faible.*

**Sevret (630 habitants en 2015)**

Le village de Sevret est implanté en partie sur un point haut au sud du bois de Saint-Martin et de la Sèvre niortaise. L'urbanisation s'est développée de part et d'autre de la D108, cette dernière étant également

sur le tronçon traversant le village, support du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Les habitations au nord de la départementale sont situées sur le haut d'une pente douce tournée vers le nord et le tissu bâti ainsi que le relief masquent en partie les visibilitées. Les habitations situées au sud de la route sont quant à elles directement implantées sur le point haut et même si la végétation permet de filtrer une grande partie des visibilitées, des vues partielles et ponctuelles sur le nord de la ZIP sont possibles. *La sensibilité est faible.*

**Chey (583 habitants en 2015)**

Ce village est implanté sur une pente douce tournée en direction de la Sèvre niortaise, vers le nord. Depuis le centre du village, le tissu bâti et le relief masquent les visibilitées sur la ZIP. Cependant, des vues sont possibles depuis le sud-ouest du village, depuis la D950, de la mairie et école communale jusqu'à la D45. En effet, la végétation permet ponctuellement sur ce tronçon des visibilitées partielles sur la ZIP. *La sensibilité demeure très faible* étant donné les faibles visibilitées existantes uniquement depuis la périphérie du village.



Photographie 64 : Légère visibilité sur la ZIP depuis l'est de Sevret.



Photographie 65 : Visibilité ponctuelle sur le nord de la ZIP depuis le sud-ouest de Chey.